Le harnachement des chevaux

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **42 (2000)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

raires[61]. Chronologiquement, on rencontre ces objets depuis la République jusqu'aux campagnes de Septime Sévère et de Caracalla; ces empereurs ont décerné cette décoration militaire en nombre important. Les cadeaux sous forme d'argent et de rations supplémentaires ont ensuite remplacé ces décorations symboliques[62].

Les phalères en tant que *dona militaria* étaient portées par série de neuf. Elles étaient soit intégralement en métal, soit pourvues d'un médaillon central en verre. Une série également de neuf magnifiques phalères en bronze argenté a été mise au jour à Lauersfort en 1858[63], à proximité du camp légionnaire de *Vetera*; leur diamètre varie entre 10,5 et 11 cm; elles sont décorées de têtes de lion et de figures mythologiques, qui avaient une valeur apotropaïque.

Les médaillons en verre[64] étaient de taille bien inférieure; ils mesuraient entre 3,7 cm et 4,2 cm de diamètre. Presque 70 exemplaires sont connus à ce jour. Le décor de 42 phalères se rapporte à la propagande impériale de Tibère et de ses successeurs, tandis que 27 pièces portent des représentations mythologiques, principalement des têtes de Gorgone[65].

Les médaillons en verre sont le plus souvent retrouvés sans leur monture (comme notre n° 83), un support en métal constitué d'un cadre circulaire avec une tige terminée par un anneau double au revers[66]. Deux exemplaires ayant conservé leur monture proviennent, l'un de *Vindonissa*[67], l'autre de Rheingönheim[68].

Le médaillon en verre d'*Aventicum* est lié au thème de la propagande impériale. Il figure un buste féminin, la tête légèrement tournée à gauche. Les cheveux, séparés au milieu et tirés à plat sur les côtés, encadrent un visage ovale. Sur les tempes, la masse de cheveux est plus volumineuse et forme des mèches dont l'extrémité est bouclée. Une large mèche pend le long du cou. La femme semble porter une tunique. Ce type de représentation est rare; sur les 42 médaillons montrant des membres de la famille impériale, seuls quatre exemplaires figurent un personnage féminin[69]. Il est en général admis que ce même portrait féminin des quatre médaillons est celui d'Agrippine Majeure[70]. L'apparition d'une femme sur des insignes militaires est frappante. Ce n'est pourtant pas un cas unique: rappelons la plaque de fourreau d'une épée de Bonn[71], qui montre également une femme, en compagnie de deux enfants et dont l'identification demeure incertaine: est-ce Livie avec Tibère et Drusus l'Ancien ou Julie avec Caius et Lucius Césars?

Ces objets ont presque tous été retrouvés sur des sites militaires; la plupart provient de la région du Rhin, quelques-uns de Bretagne et du nord des Balkans, un seul de Rome[72] et un de Géménos près de Marseille (F)[73]. Pour l'instant, aucun ne provient d'Espagne, des régions du Danube, d'Orient ou d'Afrique du nord.

4. Le harnachement des chevaux

Elément de harnachement	*NI*	*N° de catalogue*	*Planche*
Phalères	3	84-86	pl. 10
Boucles de jonction	2	87-88	pl. 10
Pendeloques	36	89-124	pl. 10-13
Appliques	62	125-186	pl. 14-18
Boutons de harnais	6	187-192	pl. 19
Total	109		

Fig. 12. Les éléments de harnachement des chevaux.

Pour le chercheur, le principal problème posé par le harnachement des chevaux est la difficulté à faire la distinction entre un usage civil et un usage militaire, qu'il s'agisse d'un animal de selle ou de trait.

Selon E. Deschler-Erb, toutefois, trois critères permettent de différencier, pour les objets problématiques, l'équipement militaire du civil: les représentations figurées antiques de la cavalerie romaine, les sites de trouvaille qui appartiennent à un contexte exclusivement militaire, enfin, l'uniformité des silhouettes et la large répartition qui plaident en faveur d'un usage purement militaire[74].

Pour étudier le harnachement du Ier s. ap. J.-C., M. C. Bishop s'est penché sur les nombreuses pierres tombales qui représentent des soldats montés. Certaines figurent le har-

[61] Par exemple Robinson 1975, p. 156, fig. 442; Boschung 1987, p. 204, fig. 14; Alföldi 1957, p. 87, pl. III, n° 3. Les textes mentionnent aussi ces décorations, par exemple Tacite, *Hist.* II, 89; *Ann.* II, 9.

[62] Maxfield 1981, p. 248.

[63] Matz 1932.

[64] Pour les phalères en verre, cf. Alföldi 1951; Alföldi 1957; Jucker 1975; Boschung 1987; Künzl 1998; A. Büttner, Untersuchungen über Ursprung und Entwicklung von Auszeichnungen im römischen Heer. *Bonner Jahrbücher* 1957, p. 148; ces objets n'auraient pas été décernés individuellement, mais à des unités entières. Selon R. Wiegels, (communication orale) elles dateraient des règnes d'Auguste et de Tibère exclusivement.

[65] Künzl 1998, p. 412-415.

[66] Boschung 1987, p. 202, fig. 10.

[67] Alföldi 1951, p. 73, pl. III, n° 4; Wiedemer 1964, p. 39, fig. 10.

[68] Alföldi 1951, p. 61, pl. II, n°s 1-2.

[69] Künzl 1998, p. 414, fig. 15; Boschung 1987, p. 248, n°s 79-82: un médaillon provient d'une collection privée et aurait été trouvé à Carlisle, un autre est exposé à Bonn, un fragment se trouve à Berlin et le dernier est celui du Musée Romain d'Avenches.

[70] Boschung 1987, p. 194, tableau 1.

[71] Alföldi 1951, p. 76, fig. 44.

[72] Boschung 1987, p. 198, fig. 5.

[73] Bouches-du-Rhône, à l'est de Marseille, cf. D. Foy, Portrait de Tibère, dans: C. Richarté, *En visite chez Zozime ou la mémoire d'un quartier de Gémenos antique.* Cat. Exposition, Aix-en-Provence, 1999, p. 47. Nous remercions chaleureusement Danièle Foy de nous avoir communiqué cet exemplaire.

[74] Deschler-Erb 1999, p. 49.

nachement de façon fort précise, mais la plupart sont lacunaires, voire sommaires dans la description des détails[75].

De nombreux objets constituaient le harnachement des chevaux (pour la terminologie générale, cf. fig. 13) : des phalères, des boucles de jonction de rênes, des pendeloques de formes très variées, des lests garnissant l'extrémité des courroies, des appliques de courroies, des boutons de harnais, enfin des crochets et anneaux divers. Si certains étaient fonctionnels, beaucoup avaient un rôle décoratif et apotropaïque ; on ne saurait sous-estimer l'impact visuel qu'avaient ces « chevaux magnifiquement harnachés » [76].

4.1. Les phalères (pl. 10)

Les phalères étaient sans doute l'élément le plus fonctionnel des objets de harnachement ; elles se présentaient sous forme de disques, dont la face postérieure était munie d'anneaux ou de passants, qui permettaient la jonction entre les différentes courroies. On pouvait ainsi soit faire passer la lanière de cuir à travers les anneaux et consolider l'assemblage au moyen d'un rivet central, soit fixer les lanières au moyen de boucles de jonctions, qui venaient s'accrocher comme des mousquetons à des petits anneaux décentrés, à l'arrière de la phalère[77]. On trouvait également des phalères plus décoratives qui servaient simplement de liaison entre une pendeloque et la courroie[78].

Les phalères étaient presque toujours coulées dans un alliage de cuivre. M. C. Bishop les a classées en se fondant sur leurs caractéristiques fonctionnelles, c'est-à-dire le nombre d'anneaux qu'elles comportent sur leur face postérieure ; on peut ainsi restituer de manière assez précise leur place sur le harnachement[79].

La phalère n° 84, datée du Ier s. ap. J.-C., permettait, avec ses trois passants, la jonction de plusieurs courroies ; les deux petits anneaux que l'on observe à la base permettaient d'accrocher une pendeloque. Le n° 86, de la même époque, est une phalère de plus grandes dimensions, avec un seul passant sur son revers. Le n° 85 est sans doute également une phalère ; l'élément de fixation sur la face postérieure n'est pas conservé, mais des traces laissent imaginer la présence d'un seul passant. Cet objet est différent des précédents : il porte une décoration ajourée, formant des motifs de trompettes, qui permet de le dater entre le milieu du IIe et le milieu du IIIe s. ap. J.-C.

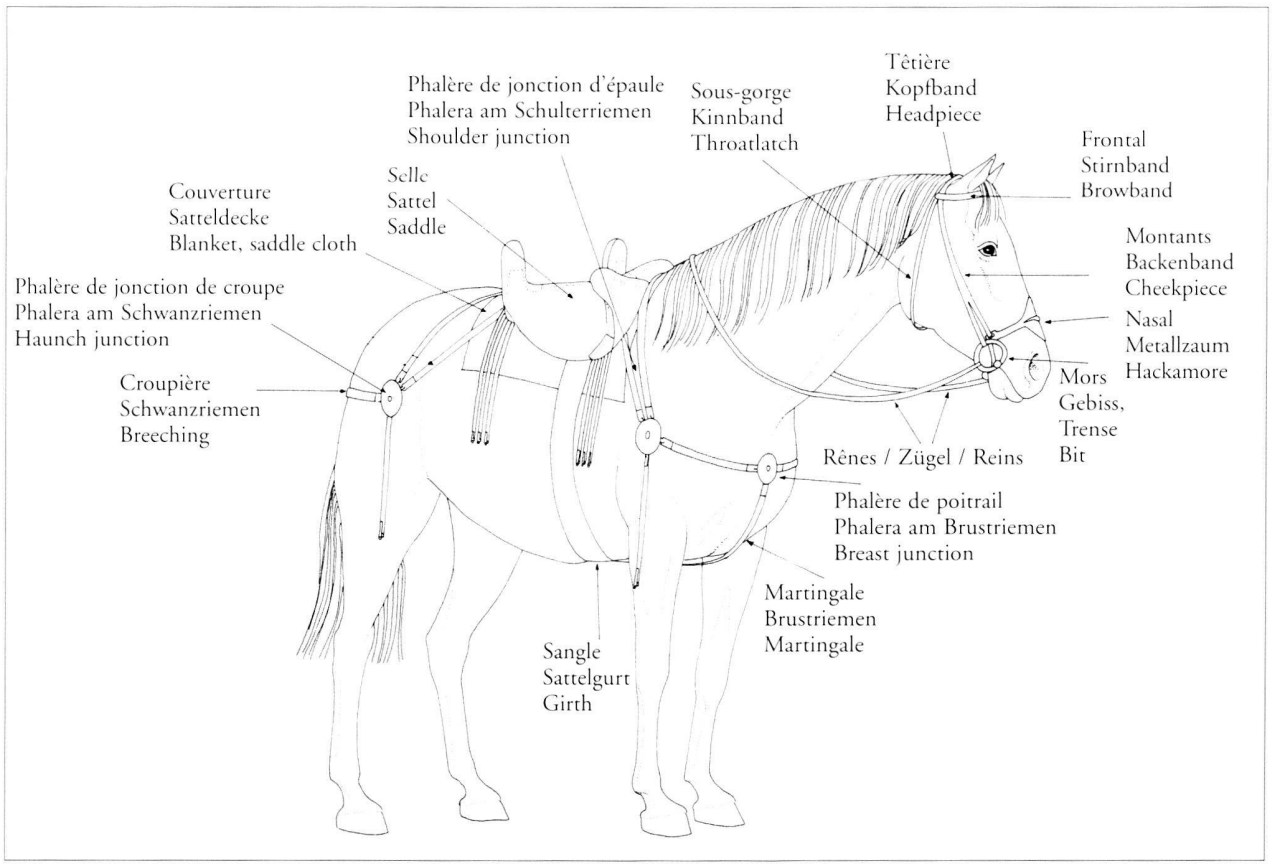

Fig. 13. Reconstitution et terminologie du harnachement celto-romain. D'après Bishop *1988, p. 99, fig. 25.*

[75] Bishop 1988.

[76] Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs* V, 350-351.

[77] Deschler-Erb 1999, p. 60, fig. 62 ; Brouwer 1982, p. 148, fig. 3.

[78] Brouwer 1982, p. 148 ; Deschler-Erb 1999, p. 60.

[79] Bishop 1988, p. 106-107.

4.2. Les boucles de jonction (pl. 10)

Aventicum a également livré quelques boucles de jonction. Le n° 87 est en forme de gland; la partie recourbée passait à travers l'anneau d'une phalère, tandis que la petite tige à l'autre extrémité permettait d'assurer la fixation de la lanière en cuir. Le n° 88 a une forme très simple, quadrangulaire, et comprend deux rivets; la partie courbe passe encore à travers un anneau quadrangulaire; mais il est vrai que pour cet objet, l'interprétation en tant que boucle de jonction de harnais n'est pas absolument certaine. Mentionnons enfin la pendeloque n° 103, dont la partie supérieure est encore accrochée à deux boucles de jonction allongées, l'une comprenant encore des traces de matière organique. Ces types de boucles datent principalement du Ier s. ap. J.-C.

4.3. Les pendeloques (pl. 10-13)

Les pendeloques de harnais existaient sous des formes très diverses; une quantité non négligeable de ces objets a été mise au jour sur le site d'*Aventicum*. Il ne faut pas s'en étonner: le harnais d'un seul cheval comportait beaucoup de pendeloques, qui étaient fréquemment susceptibles de se détacher. Dans l'état des connaissances actuelles, on pense que leur fonction était purement décorative et apotropaïque; il est cependant également possible qu'elles aient pu indiquer un rang ou un grade de l'armée, mais cet aspect n'a pas encore été mis en évidence de façon satisfaisante[80]. De manière plus prosaïque, remarquons que les pendeloques sont aussi appréciables pour éloigner les mouches, gent déplaisante qui côtoye souvent les équidés!

Les pendeloques étaient habituellement coulées à partir d'un alliage de cuivre; leur surface pouvait être étamée/argentée ou gravée et décorée de nielle[81].

4.3.1. Les pendeloques en forme de lunule (pl. 10)

Les amulettes en forme de lunule, ou croissant, ont été utilisées au moins depuis le IVe millénaire avant notre ère; les plus anciennes proviennent de Mésopotamie. Symbole de fertilité à l'origine, la lunule était ensuite simplement portée comme une protection magique par chacun (homme, femme ou animal). Ses extrémités pouvaient être pendantes ou dressées, et les boutons sphériques que l'on trouve parfois aux extrémités avaient par eux-mêmes aussi une valeur d'amulette. On peut la trouver combinée avec le phallus, et parfois accompagnée de la *fica* (cf. *infra* 4.3.5).

Utilisé déjà par les Celtes qui en décoraient leurs chevaux, ce type de pendeloques a rencontré aussi une faveur spéciale dans la cavalerie romaine, dès l'époque d'Auguste et jusqu'au IIe s. ap. J.-C.[82], comme en témoignent les nombreuses trouvailles provenant de contextes militaires.

On ignore où les lunules en bronze étaient produites. Leur manufacture étant simple, on pense qu'elles provenaient tout autant d'ateliers civils que militaires. Il n'est pas possible d'en établir une typologie, ni de les dater avec exactitude. En effet, on observe seulement quelques variations, qui ne constituent pas un développement défini. Ainsi, les lunules à extrémités pointues sont contemporaines de celles terminées par des boutons de fermeture.

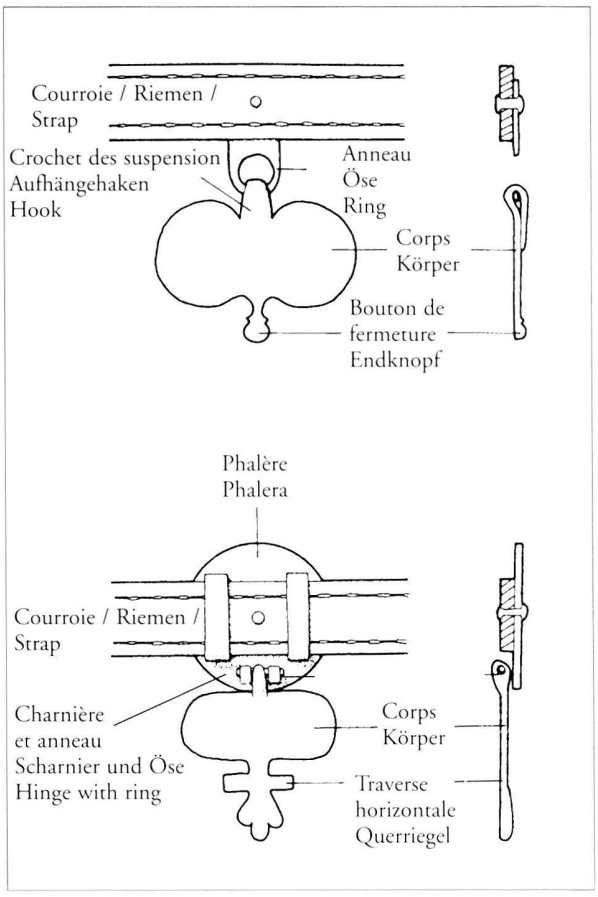

Fig. 14. Systèmes de fixation des pendeloques au moyen d'un anneau (en haut) et au moyen d'une charnière (en bas). D'après Deschler-Erb *1999, p. 51, fig. 52.*

Ce motif a de tout temps été très en vogue, puisque l'on en trouve encore au début du Moyen-Age, et même jusqu'à nos jours[83].

Le type principal des pendeloques en lunule est représenté sur le site d'*Aventicum* par le n° 82 (cf. *supra*, 2.2). Outre la combinaison avec le phallus, la lunule a donné naissance à de nombreuses autres variantes, parfois complexes, dont le n° 89 est un exemple particulièrement précoce (pour le mode de suspension, cf. fig. 14, en bas). Soulignons que cette forme se rencontre tout particulièrement en contexte augustéen et augusto-tibérien.

4.3.2. Les pendeloques ailées (pl. 10-11)

Les pendeloques ailées sont aisément reconnaissables à leur crochet de suspension (pour le mode de suspension, cf. fig. 14, en haut) façonné en une forme typique de tête d'animal, soit d'oiseau (canard ou oie), soit de canidé (chien ou loup)[84]. Le corps avait une forme d'ailes

[80] Deschler-Erb 1999, p. 49.

[81] Bishop 1988, p. 96.

[82] Bishop 1988, p. 98; Deschler-Erb 1999, p. 55.

[83] Zadoks/Witteveen 1977.

[84] Bishop 1988, p. 98.

déployées; la face antérieure pouvait – outre une décoration étamée/argentée – porter également un motif réalisé au poinçon. Cette décoration consistait généralement en une ligne de points ou en un zig-zag le long du bord, mais on pouvait aussi trouver des motifs floraux sur tout le corps. L'extrémité inférieure se terminait soit en un simple bouton, soit en un bouton de fermeture surmonté d'une traverse horizontale.

E. Deschler-Erb a distingué trois types principaux[85]: le type A, le plus fréquent, combine une tête d'oiseau avec un simple bouton de fermeture (67 % des cas), le type B possède une tête de canidé et un simple bouton de fermeture (12 % des cas), enfin, le type C présente également une tête de canidé, mais le bouton de fermeture est surmonté d'une traverse horizontale (17 % des cas).

Il ne semble pas y avoir de pendeloques de dimensions absolument semblables; cela s'explique par leur technique de fabrication: les pièces ne provenaient pas d'un moule de fonte, mais elles étaient forgées ou frappées à partir d'un lingot de bronze. Toutefois, la silhouette « uniforme » de tous ces objets est frappante et plaide en faveur d'une production de masse. On en a déduit que les pendeloques ailées étaient fabriquées soit dans quelques ateliers centraux, soit selon un modèle largement répandu.

La datation du type est bien assurée. Si quelques exemplaires proviennent d'un contexte tardo-augustéen ou tibérien, c'est surtout à l'époque claudio-néronienne qu'ils sont nombreux. Puis, au début de l'époque flavienne, leur quantité diminue; quant aux quelques pièces mises au jour dans des contextes du IVe s. ap. J.-C. et du début du Moyen-Age, il doit s'agir d'objets résiduels datant du Haut-Empire[86]. Ainsi donc, les pendeloques ailées sont introduites à la fin de l'époque augustéenne et disparaissent, après leur principale période de circulation, au milieu du Ier s. ap. J.-C.

L'aire de diffusion des pendeloques ailées ne se limite pas à la frontière rhénane et à la Bretagne, mais elles s'étend aussi aux provinces gauloises et hispaniques, ainsi qu'à la région balkanique[87]. Pour expliquer leur absence sur la frontière danubienne, on peut invoquer un motif chronologique: cette frontière n'a en effet été occupée qu'à l'époque de Vespasien.

Divers arguments plaident en faveur de l'appartenance de ces pendeloques aux effets d'équipement de la cavalerie romaine: tout d'abord leur uniformité et leur large répartition. Qui d'autre en effet que des soldats aurait eu l'intérêt ou la possibilité de doter du même équipement une grande quantité de chevaux, et ce à travers tout l'empire? Un autre argument est la similitude chronologique de ces pendeloques avec les autres *militaria*; le début et la fin des occurrences correspondent à d'importantes dates de l'histoire militaire: à la fin de l'époque augustéenne, lorsque commencent à apparaître les pendeloques ailées, l'armée (et l'équipement?) a été réorganisée, très probablement à la suite du désastre de Varus (en 9 ap. J.-C.). Au début de l'époque flavienne, quand se raréfient ces mêmes pendeloques, l'armée est désorientée, en raison des troubles de l'année des quatre empereurs. Enfin, on peut dire de manière générale qu'au Ier s. ap. J.-C., les personnes montant à cheval, dans nos régions, appartenaient à la cavalerie romaine.

Sur le site d'*Aventicum* ont été trouvées de nombreuses pendeloques ailées (nos 90 à 99). Le type à tête d'oiseau est le plus fréquent (nos 90-92), mais deux exemplaires présentent une tête de canidé (nos 93 -94); le crochet de suspension des nos 95 à 99 n'est pas conservé. Parmi ces pendeloques, il faut mettre en évidence le no 98, dont les dimensions sont impressionnantes – on l'imagine aisément pendant au centre de la courroie de poitrail d'un cheval – et le no 92, qui regroupe une superbe série de neuf pendeloques à tête d'oiseau, provenant d'un même ensemble mis au jour dans l'*insula* 16 est; ces pièces devaient former une garniture complète de courroie, car il est connu que le nombre neuf est typique des séries. De telles séries ont été attestées sur d'autres sites; interprétées comme des éléments de ceinture[88] dans les années soixante-dix, on est aujourd'hui certain qu'il s'agit de décorations appartenant au harnachement des chevaux.

4.3.3. Les pendeloques en forme de petite lance (pl. 11)

Les pendeloques en forme de petite lance pouvaient également être pourvues d'un crochet de suspension en forme de tête d'oiseau stylisée; le corps est mince et allongé, terminé par un bouton de fermeture. Apparues à la fin du règne d'Auguste, elles ont perduré jusqu'au début de l'époque flavienne[89]. On en rencontre un seul exemplaire à *Vindonissa*, et il semble qu'il s'agisse là d'un type tout à fait rare et régional. Il est dès lors intéressant de constater qu'il existe également un seul objet de ce type sur le site d'*Aventicum* (no 100).

4.3.4. Les pendeloques tripartites (pl. 11)

Ces pendeloques sont dites tripartites, en forme de feuille trilobée, ou encore en forme de trèfle. Elles étaient largement répandues et se sont surtout développées à partir du milieu du Ier s. ap. J.-C.[90] Leur forme a puisé son origine dans la pendeloque en forme de lunule munie d'une feuille centrale. Il y avait un large éventail de variations sur ce thème, mais la plupart des versions présentent un lobe central décoré en forme de feuille de chêne, flanqué de glands. Ces pièces étaient fréquemment niellées, et la décoration tournait habituellement autour du thème de la viticulture, avec des feuilles de vigne, des vrilles, et des grappes de raisin plus ou moins stylisées. C'est précisément ce type de pendeloque que l'on suspendait aux phalères au moyen d'une charnière. Apparues dès l'époque tibério-claudienne,

[85] Deschler-Erb 1998a.

[86] Deschler-Erb 1998a, p. 118, fig. 5.

[87] Deschler-Erb 1998a, p. 119, fig. 6.

[88] Bögli 1970-1971, pl. 29, no 2.

[89] Deschler-Erb 1999, p. 52.

[90] Mackensen 1991, p. 174.

semble-t-il, on les rencontre en tout cas jusqu'aux Flaviens[91].

Le n° 101 présente la décoration végétale typique de ces pendeloques, qui était très certainement décorée de nielle à l'origine.

4.3.5. Les pendeloques figurant un phallus (en forme de croissant) (pl. 12)

Les pendeloques en forme de phallus étaient également très répandues, et très fréquentes dans le contexte militaire romain, notamment. Elles présentaient un large éventail de variétés : souvent combinées avec la *fica* et montées sur une pendeloque en forme de croissant courbé vers le haut, elles avaient une forte valeur apotropaïque. Leur base pouvait également consister en une lunule, dont les extrémités se terminaient par des anneaux ; on pouvait y suspendre de nouvelles petites pendeloques ou des clochettes. Ces multiples variantes se rencontrent entre l'époque d'Auguste et le IIIe s. ap. J.-C.[92]

Le n° 102, très fragmentaire, est un exemple combinant le phallus et la *fica* ; c'est ce dernier élément qui serait conservé sur l'exemplaire d'*Aventicum*, mais il est difficilement reconnaissable. Le n° 103 est par contre très bien conservé. Il s'agit du type de base en forme de lunule, dont les extrémités sont pourvues de petits anneaux ; au centre, un appendice supplémentaire porte un petit phallus sous lequel se trouve un nouvel anneau. La partie supérieure comporte encore les deux boucles de jonction (cf. *supra*) qui permettaient la suspension de la pendeloque. Le n° 104 présente également la lunule comme thème de base ; le phallus, au centre, accuse cette fois des dimensions beaucoup plus importantes et se dresse vers le haut ; la suspension se faisait par un anneau circulaire. Ce type pourrait également appartenir à l'équipement du soldat plutôt qu'aux effets de harnachement : ses dimensions ne permettent pas vraiment de trancher, mais le poids relativement élevé de cet objet massif parle plutôt en faveur de la seconde catégorie. Enfin, le n° 105 présente les mêmes éléments que l'objet précédent – lunule, phallus, anneau de suspension – mais la place centrale est cette fois occupée par une tête de taureau, en très haut relief, qui surmonte un petit phallus ; des décors de cercles concentriques sont placés de part et d'autre de l'animal. Aucun parallèle exact de cet objet intéressant ne nous est connu ; toutefois, il faut relever que la figure du taureau était très fréquente dans la sphère militaire, au même titre que le phallus.

4.3.6. Les pendeloques en forme de pelte (pl. 12)

Les pendeloques en forme de pelte proviennent surtout de la région du Danube ; on les rencontre dès les règnes de Claude et de Néron, mais surtout sous les Flaviens ; elles disparaissent au IIe s. ap. J.-C[93].

Les nos 106 et 108 présentent une décoration de cercles concentriques incisés ; le n° 107 est encore suspendu à un élément terminé par un anneau. Ces trois pendeloques sont décorées d'ajours en forme de peltes.

4.3.7. Les pendeloques en forme de cœur (pl. 12-13)

Les pendeloques en forme de cœur, appelées aussi pendeloques en forme de goutte[94], très communes, connaissaient divers emplois. Certaines, les plus petites, pouvaient former les extrémités des lanières de tabliers ou les pendentifs centraux des lunules, mais les plus grands exemplaires pouvaient être suspendus à des phalères. Elles comportent un crochet de suspension simplement recourbé, parfois des perforations, et se terminent par un bouton de fermeture. Ce type se rencontre dès le règne de Claude et perdure jusqu'à Trajan[95].

Les exemplaires nos 109 à 114 sont relativement uniformes ; le n° 109 se distingue toutefois par sa décoration de cercles concentriques incisés et par son bord dentelé ; les n° 111 et 112 comprennent un rivet de fixation dans leur moitié inférieure. Enfin, le n° 114 est le plus original, avec une décoration ajourée formant deux peltes.

4.3.8. Les fragments de pendeloques (pl. 13)

Divers fragments appartenant à des pendeloques sont encore à mentionner (nos 115-124). La majeure partie ne comporte plus que le bouton de fermeture ; une attribution à des pendeloques ailées pour la plupart de ces fragments est probable, mais l'absence d'éléments caractéristiques nous a incitée à les ranger dans la catégorie des pendeloques indéterminées.

4.4. Les appliques de courroies (pl. 14-18)

On assiste à un important changement relatif à la décoration du harnachement dans la 2e moitié du IIe s. ap. J.-C. : si les pendeloques étaient en vogue au Ier s. ap. J.-C., elles sont presque entièrement passées de mode ensuite, remplacées par les appliques purement décoratives – appelées aussi plaques décoratives ou simplement garnitures – dont la fixation sur les courroies en cuir était assurée par des rivets[96]. La majorité de ces appliques renvoie au harnachement des chevaux, mais les plus petites pouvaient aussi appartenir à l'équipement des soldats ; à part la taille, qui fournit des indications relatives, il n'existe pas de critère distinctif.

J. Oldenstein a mis en évidence, en étudiant le matériel archéologique des camps du *limes* rhéno-danubien, l'étroite relation entre ces appliques décoratives et les sites à carac-

[91] Lawson 1982, p. 153 ; Bishop 1988, p. 96 ; Deschler-Erb 1999, p. 53.

[92] Bishop 1988, p. 98 ; Deschler-Erb 1999, p. 54.

[93] Deschler-Erb 1999, p. 56.

[94] Bien qu'inexact, le terme de cœur a été préféré ici à celui de goutte, qui évoque plutôt une forme large à sa base et pointue en haut.

[95] Bishop 1988, p. 96 et 98 ; Deschler-Erb 1999, p. 57.

[96] Lawson 1982, p. 153.

tère militaire[97] ; avant lui, l'intérêt porté aux seuls monuments figurés et sources littéraires avait laissé dans l'ombre toute la catégorie d'objets relevant du harnachement des chevaux[98].

Ces appliques pouvaient revêtir des formes très diverses, mais elles possédaient des caractéristiques communes : il s'agissait de garnitures massives, avec de solides rivets de fixation sur la face postérieure ; tous les détails de la décoration étaient fondus ensemble, les coulures étant simplement enlevées après la fonte. En comparaison avec les autres objets du milieu de l'empire, les appliques utilisées jusqu'à l'époque de la tétrarchie se distinguent par la solidité de leur tête et leurs pointes de fixation robustes, si bien qu'on les retrouve aujourd'hui très souvent dans un excellent état de conservation[99].

4.4.1. Les appliques circulaires (pl. 14-15)

Les appliques circulaires, avec deux rivets à tête circulaire plate sur la face postérieure, sont datables du IIe au IVe s. ap. J.-C. ; elles ont été particulièrement en vogue vers le milieu du IIIe s. ap. J.-C. On les découvre fréquemment en relation avec des éléments de harnais[100], et quelquefois groupées : d'une courroie perdue, ornée de plusieurs de ces appliques, ne subsistent en effet que les décorations en matière non périssable. *Aventicum* a livré de nombreuses appliques circulaires (nos 125 à 144).

4.4.2. Les appliques en forme de coquillage (pl. 16)

Les appliques en forme de coquillage[101], liées elles aussi au harnachement, datent en tout cas du milieu du IIIe s. ap. J.-C. – mais on peut en trouver sans doute avant – et se rencontrent jusqu'au début du IVe s. ap. J.-C. (nos 145 à 153). Particulièrement appréciées semble-t-il dans le contexte gaulois-germanique, elles étaient parfois combinées avec une pendeloque en forme de coeur. Plus tard, on les a également utilisées en association avec les ceintures[102].

4.4.3. Les appliques ovales (pl. 16)

De nombreuses appliques ovales, avec deux rivets à tête circulaire plate sur la face postérieure, ont été trouvées en relation avec le char de Frenz[103], justifiant ainsi leur attribution au domaine du harnachement. D'*Aventicum* proviennent les nos 154 à 161.

Elles ont une apparence relativement semblable, excepté le no 161 qui porte une décoration de deux groupes de deux lignes incisées.

4.4.4. Les appliques en forme de pelte (pl. 17)

C'est au IIe s. ap. J.-C. que le motif de la pelte s'est répandu[104], fortement lié à la sphère militaire ; il a peu à peu remplacé les motifs végétaux niellés typiques du Ier s. ap. J.-C. Ce type d'applique a existé jusqu'au début du IVe s. ap. J.-C. ; à cette époque, il a aussi été utilisé pour décorer les cadres de boucles des *cingula*.

Deux appliques en forme de pelte sont connues d'Avenches. Le no 162, légèrement fragmentaire, illustre la variante la plus typique, avec deux ajours en forme de croissant à la base ; le no 163 est assez différent : sa décoration ajourée permet de dégager un motif formé de deux peltes accolés par la base.

4.4.5. Les appliques rectangulaires (pl. 17)

Deux appliques de forme plus ou moins rectangulaire, aux côtés concaves, proviennent d'*Aventicum* (nos 164 et 165). Leur face postérieure est munie de deux rivets à large tête circulaire plate. Ce type était également destiné au harnachement ; il n'est pas exclu que les plus petites appliques aient pu également décorer des ceintures.

4.4.6. Les appliques circulaires à bosse centrale (pl. 17)

Les appliques circulaires à bosse centrale nos 166 et 167, comportant deux rivets à tête circulaire plate sur la face postérieure, ont été utilisées jusque dans la 2e moitié du IIIe s. ap. J.-C. De nombreuses trouvailles prouvent leur appartenance au harnachement, telle la tombe de Saives (Belgique), où elles sont combinées avec des appliques en forme de coquillage et des appliques hexagonales, ou les découvertes de Zugmantel[105] ou encore le char de Frenz[106].

Ce type d'applique pouvait aussi être combiné avec une pendeloque en forme de coeur.

4.4.7. Les appliques circulaires à cercle entourant une dépression centrale (pl. 17)

Les appliques circulaires nos 168 et 169, avec un ornement de bourrelets concentriques et deux solides rivets de fixation, sont apparues au milieu du IIe s. ap. J.-C. Elles pouvaient être combinées avec des pendeloques en forme de coeur[107].

4.4.8. Les appliques circulaires émaillées (pl. 17)

Même si quelques types se sont développés dès le Ier s. ap. J.-C., la floraison des bronzes émaillés date de la 2e moitié du IIe s. ap. J.-C. et du début du IIIe s. ap. J.-C.

Les objets émaillés étaient faits au champlevé : cette technique consistait à creuser la partie frontale de l'objet, généralement plate, les contours des cavités formant ainsi des anneaux concentriques ; ces cellules – ou champs – permettaient de recevoir l'émail fondu[108]. Les champs sont géné-

[97] Oldenstein 1977.

[98] Cf. par exemple Couissin 1926 qui, s'il a le mérite d'ouvrir la voie aux études portant sur le matériel militaire, reste cependant limité aux armes du légionnaire romain.

[99] Gschwind 1998, p. 124.

[100] Boube-Piccot 1980, p. 168 ; Gschwind 1998, p. 124.

[101] Appliques appelées également « en forme de pelte » ; le terme de coquillage a été préféré ici, car il est plus proche du terme allemand de « Muschel », tout en évitant la confusion entre cette forme et la pelte proprement dite, cf. *infra*.

[102] Gschwind 1998, p. 116.

[103] Boube-Piccot 1980, p. 173.

[104] Brouwer 1982, p. 165.

[105] Gschwind 1998, p. 125.

[106] Boube-Piccot 1980, p. 168.

[107] Gschwind 1998, fig. 7, no 4.

[108] Sellye 1939.

ralement circulaires, le plus souvent au nombre de deux ou trois; lorsque la décoration est faite d'une couleur unique, il peut s'agir du rouge, du bleu, du jaune ou du vert.

Le diamètre des appliques émaillées peut varier entre 1,5 et 5,5 cm. Celles-ci décoraient le plus souvent le harnachement des chevaux, mais il ne faut pas exclure d'autres utilisations. Il est frappant de remarquer que 70 % de ces objets proviennent de sites militaires[109]: leur présence dans ce catalogue se voit donc pleinement justifiée.

Une seule applique circulaire émaillée a été retrouvée sur le site d'*Aventicum* (n° 170). Celle-ci comporte une perforation circulaire au centre et deux tiges de fixation en forme de T sur son revers. Le champ médian entourant la perforation était à l'origine rempli d'émail, mais il est aujourd'hui mal conservé; le second registre, concentrique au champ médian, est divisé en 12 petits carrés alternant l'émail noir, beige, vert et vert-jaune.

4.4.9. Les appliques ovales émaillées (pl. 17)

Deux appliques émaillées, mais cette fois ovales, sont également à signaler (n°s 171 et 172). Le n° 171 possède un champ médian pourvu de 18 petites protubérances et un second registre concentrique au champ médian; seule une minuscule trace d'émail rouge-ocre est conservée au centre. Le n° 172 possède une légère dépression circulaire au centre, entourée d'un champ médian circulaire. Le deuxième registre, concentrique au champ médian, est également circulaire; quant au troisième, concentrique au précédent, il est de forme ovale. Aucune trace d'émail ne subsiste, mais la présence de ces cellules parle en faveur d'une décoration autrefois émaillée.

4.4.10. Les autres formes d'appliques (pl. 17-18)

Sous cette dénomination ont été regroupées les appliques de formes diverses qui n'entraient pas dans les catégories établies précédemment.

On compte tout d'abord des appliques dont la forme générale est allongée, mais qui présentent toutefois chacune des éléments bien particuliers. Le n° 173 est semblable à une applique provenant d'une *villa* romaine de Wange (centre de la Belgique), détruite dans un incendie au milieu du IIIe s. ap. J.-C.[110] Cette applique fragmentaire ne conserve qu'un rivet à tête circulaire plate; elle est de forme allongée, les angles sont arrondis, et cinq nervures traversent le corps. Le n° 174 est de forme quadrangulaire, avec une protubérance profilée de cannelures au centre; on observe quatre pointes de fixation sur le revers. Le n° 175 possède un disque perforé en son centre; l'applique est fragmentaire, mais on peut aisément imaginer une disposition symétrique de traverses horizontales de part et d'autre du disque, suivies d'un élément en forme de croissant, terminé par de petits anneaux, à l'instar de deux exemplaires d'Augst[111]. Le disque porte un décor végétal formé de petites feuilles incisées, à l'origine incrustées de nielle; la forme ainsi que le décor parlent donc pour une datation située au Ier s. ap. J.-C. Le n° 176 est une applique rhombique, avec un décor figurant un lapin ou un cervidé contenu dans un cercle perlé. Cet objet provient de la nécropole d'*En Chaplix*, plus précisément d'une tombe à incinération[112]; l'ensemble est daté à partir de 160 ap. J.-C. Ce type d'applique est plutôt rare, et une attribution militaire n'est pas certaine. Le n° 177 au contraire est une forme typique du harnachement du Ier s. ap. J.-C. ; il est composé d'un élément quadrangulaire, prolongé par une partie en forme de goutte, puis par une large barrette transversale. Le décor végétal figuré sur la partie en forme de goutte était à l'origine incrusté de nielle. L'applique n° 178 possédait un anneau à chaque extrémité, dont un seul est conservé. Toutes ces appliques étaient fixées grâce aux rivets ou pointes que l'on peut observer sur leur face postérieure, à l'exception des n°s 175 et 178, qui n'en comportent pas: il faut dès lors imaginer que c'est au moyen d'un rivet ou d'une pointe indépendante, passant à travers leurs anneaux, que la fixation sur une courroie de cuir pouvait s'effectuer.

Le n° 179 est le seul exemplaire d'applique circulaire ajourée que nous possédions sur ce site; elle possède une tige de fixation – ou bélière – en forme de T, assez massive. Il s'agit vraisemblablement d'une applique de harnais; s'il n'est pas exclu d'y voir une applique de baudrier, son poids et sa taille parlent cependant plutôt en faveur de la première option.

Deux sortes d'appliques ont une forme générale proche de celle d'un cœur: l'applique n° 180, avec un rivet de fixation au revers, est plus ou moins cordiforme, à l'extrémité inférieure tripartite; cette forme est à rapprocher des appliques combinées à une pendeloque n°s 184 à 186 (cf. *infra*). Citons encore trois appliques mises au jour à proximité de la Porte de l'Est, réunies sous le n° 181; elles présentent également une forme de cœur ou de phallus stylisé, avec une extrémité inférieure trilobée, mais sont surmontées d'un élément en forme de disque. Elles comportent deux rivets de fixation sur leur face postérieure. Onze appliques semblables proviennent de la *villa* romaine de Wange[113].

Deux appliques d'importantes dimensions sont combinées avec un passant, suggérant donc une fixation à l'aide de deux courroies. L'applique n° 182 est fragmentaire, mais par comparaison avec d'autres objets existants, on peut imaginer qu'elle était composée d'un large disque – avec un passant au revers – auquel était accolé un élément en forme de pelte, comportant un rivet de fixation sur sa face postérieure. Le n° 183, également formé d'un disque avec passant, est cette fois prolongé par une partie en forme de coeur, terminée par un bouton de fermeture en relief permettant sans doute la suspension d'un autre objet. On pouvait donc fixer ce type d'applique à deux courroies de cuir, l'une au moyen du rivet, l'autre étant glissée à travers le pas-

[109] Bateson 1981, p. 53.

[110] Lodewijckx 1994, p. 78.

[111] Deschler-Erb 1999, p. 63, pl. 37, n°s 696-697.

[112] Castella 1999, vol. 1, p. 288 (st. 317); vol. 2, p. 349-350; l'identification des ossements parle en faveur d'un individu adulte ou mature, peut-être de sexe masculin.

[113] Lodewijckx 1994, p. 78; à notre avis, les appliques sont positionnées à l'envers dans cette publication.

sant[114]. Ces objets sont datables du IIIe s. ap. J.-C., époque à laquelle ils ont également pu être en usage dans le harnachement civil.

Trois pendeloques identiques, en forme de coeur terminé par un appendice tripartite, ont été mises au jour sur le site d'*Aventicum*. Leur lieu de provenance est malheureusement inconnu. Les n° 184 à 186 sont toutefois placés sous la rubrique des appliques, car ces pendeloques étaient combinées à un élément comportant des rivets, comme le montrent deux des exemplaires: le n° 185 est encore accroché à une petite applique simplement hémisphérique, prolongée en sa partie inférieure par un anneau permettant la suspension de la pendeloque en forme de cœur; le n° 186 est accroché, quant à lui, à une applique hexagonale comportant deux solides rivets au revers. Ces appliques hexagonales massives, portant en leur centre un motif dit « en forme de vulve » ou « en grain de café », ont été utilisées principalement dès le milieu du IIIe s. ap. J.-C.[115] La découverte de la tombe de Saives a montré qu'elles étaient accompagnées d'appliques en forme de coquillage et d'appliques circulaires à bosse centrale (cf. *supra* 4.4.6). On les rencontre en contexte gaulois-germanique, mais aussi en Bretagne, en Rhétie, en Italie, en Norique, en Pannonie et en Dacie[116]. Elles étaient parfois combinées avec des pendeloques en forme de cœur, comme le montre le n° 186.

4.5. Les boutons de harnais (pl. 19)

Les n° 187 à 192 sont composés de deux disques aplatis ou légèrement bombés, reliés par une épaisse tige de section circulaire; ces boutons de harnais garnissaient également les courroies du harnachement des chevaux, comme on peut l'observer sur le char de Frenz, où treize objets semblables ont été mis au jour[117].

5. Autre équipement

Type d'objet	*NI*	*N° de catalogue*	*Planche*
Boucles	8	193-200	pl. 19
Boutons à anneaux	3	201-203	pl. 19
Boutons à rivet circulaires	38	204-241	pl. 20-21
Boutons à rivet en forme de pelte	4	242-245	pl. 21
Boutons à rivet d'autres formes	1	246	pl. 21
Boutons à pointe	4	247-250	pl. 21
Total	*58*		

Fig. 15. Autre équipement.

Dans cette catégorie ont été classés les objets qui ont probablement eu une utilisation militaire, mais dont la fonction exacte ne peut pas toujours être précisée.

5.1. Les boucles diverses

Les boucles n°s 193 à 200 sont, de manière générale, de trop grandes dimensions pour avoir appartenu à une cuirasse segmentée (cf. *supra*); les plus petites peuvent être éventuellement attribuées à la ceinture, les autres au harnachement des chevaux ou encore au reste de l'équipement (tentes, bagages). Ces objets en forme de D, à anneaux de charnière horizontaux, se rencontrent dès l'époque républicaine et jusqu'au IIe s. ap. J.-C.[118]. Le n° 200 est remarquablement bien conservé, avec la partie courbe de la boucle, l'axe et l'ardillon; sur l'axe est encore fixée une plaquette comportant un rivet en fer. L'objet provient d'une sépulture à incinération de la nécropole d'*En Chaplix*: l'urne en céramique qui la contenait a également révélé les restes d'un individu adulte jeune, peut-être une femme, incinéré vers 160 ap. J.-C.[119] Ce type d'offrandes avait sans doute une valeur apotropaïque, à l'instar de ces fragments de cottes de mailles retrouvés dans des tombes, le plus souvent féminines, de la fin du IIe au début du IIIe s. ap. J.-C.[120]

5.2. Les boutons à anneau (pl. 19)

Ces objets sont caractérisés par une tête en forme de bouton[121] et sur la face postérieure, par une tige se terminant en anneau simple ou en anneau double. Pendant longtemps, on les a considérés à tort comme des éléments de vêtements, imaginant que la fonction de ces boutons à anneau était de fixer ensemble deux pièces de tissu, de cuir ou de tissage, comme nos boutons actuels. Mais cette hypothèse a été réfutée par J. P. Wild, qui a consacré une étude à ces boutons à anneau, établissant une classification basée sur leur forme et la construction de leur attache; il a dénombré ainsi dix types différents, et quelques formes atypiques[122].

D'*Aventicum* proviennent deux boutons à anneaux, de type VIII selon Wild (n°s 201 et 202); ce type est appelé aussi « type *Vindonissa* », car c'est de ce camp qu'ils proviennent en majorité. Ils sont généralement plus petits et moins robustes que les autres et datent du Ier s. ap. J.-C. Ce type peut être divisé en deux sous-groupes: le premier présente une tête creuse, circulaire, avec une tige sur la face postérieure consistant en une fine languette de bronze, partant du centre et formant un anneau; le centre de la tête est parfois orné. Le second possède une tête plate, coulée et parfois émaillée; ces boutons sont plus petits que ceux du premier sous-groupe. Ils proviennent de sites du Ier s. ap. J.-C.

[114] Oldenstein 1977, p. 202, fig. 6.

[115] Pour la répartition géographique de telles appliques, cf. Aurrecoechea 1999, p. 135, fig. 24.

[116] Gschwind 1998, p. 125.

[117] Boube-Piccot 1980, p. 178.

[118] Deschler-Erb 1999, p. 67.

[119] Castella 1999, vol. 1, p. 210 (st. 111); vol. 2, p. 327.

[120] Czarnecka 1996.

[121] Le terme de « bouton » est équivoque; il ne faut en effet pas les assimiler aux boutons actuels, généralement cousus et destinés à être glissés à travers une fente de tissu. On donne cette appellation à des objets d'époque romaine le plus souvent circulaires assurant une fixation d'une manière ou d'une autre.

[122] Wild 1970.